



THE CANADIAN DENTAL
HYGIENISTS ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE
DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

Sondage sur le marché du travail et de l'emploi 2015

RÉSUMÉ

L'Association canadienne des hygiénistes dentaires (ACHD) a retenu les services de Framework Partners Inc. pour sonder ses membres dans l'ensemble du Canada. Mené principalement en octobre 2015, et l'analyse et la production du rapport ayant été terminées au début de 2016, ce sondage a permis de recueillir des données permettant d'évaluer les tendances du marché du travail et de l'emploi des hygiénistes dentaires partout au pays.

Le taux de réponse au sondage a été très élevé. Framework Partners a reçu 5 500 questionnaires remplis par l'entremise de son site Web sécurisé, représentant un peu plus du tiers des membres de l'ACHD (excluant les étudiants). Ce taux de réponse était un peu plus élevé qu'il l'avait été en 2013. La promotion du sondage a été faite par courriel aux membres

de l'ACHD, mais les répondants avaient aussi la possibilité d'imprimer le sondage et de le faire parvenir par télécopieur ou par la poste. L'ACHD a collaboré avec les associations provinciales d'hygiène dentaire pour concevoir, vérifier et promouvoir le questionnaire.

Salaire et taux d'emploi

La variation en pourcentage du taux horaire de 2011 à 2015 représente une croissance annuelle composée de 1,43 %, ce qui est supérieur au taux d'inflation de 1,3 % rapporté par la Banque du Canada pour la même période.



△ Taux horaires moyens : 2011 à 2015

Salaire

- Les répondants ayant moins d'un an d'expérience gagnent en moyenne 35,35 \$ l'heure. Ceux ayant plus de vingt ans d'expérience gagnent en moyenne 44,01 \$ l'heure ou plus.
- 16 % des répondants ont signalé avoir obtenu une augmentation de leur salaire annuel ou de leur taux de rémunération horaire au cours des deux dernières années, comparativement à seulement 6 % des répondants qui ont signalé avoir connu une baisse de salaire au cours de cette même période.
- Le taux horaire moyen d'un deuxième (41,48 \$) et d'un troisième emploi (44,09 \$) est plus élevé que le taux horaire moyen d'un premier emploi.
- 78 % des répondants sont des employés à taux horaire, comparativement aux résultats de 2013 (77 %) et 2011 (73 %).
- 46 % des répondants sont satisfaits de leur salaire.

Heures de travail



- 50 % des répondants travaillent plus de 30 heures par semaine, ce qui est le même pourcentage qu'en 2013, alors que 50 % travaillent moins de 30 heures par semaine.
- 73 % des répondants indiquent que le nombre moyen d'heures travaillées n'a soit pas changé ou a augmenté. Il est à la baisse depuis 2013, lorsque 78 % des répondants avaient signalé que le nombre d'heures de travail était resté pareil ou avait augmenté.
- 65 % des hygiénistes travaillent autant d'heures qu'ils le désirent, ce qui demeure inchangé depuis 2013 et 2011.

Taux d'emploi



- Le taux de chômage des répondants est de 2,1 %, soit environ le tiers du taux de chômage actuel au Canada (7,1 % en date du mois de décembre 2015).

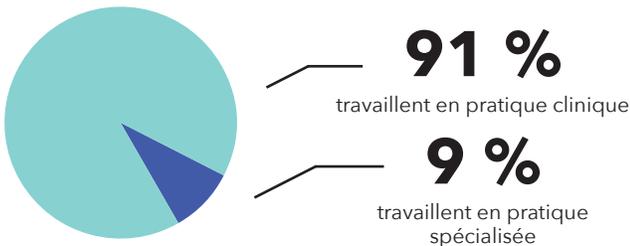


**EN PÉRIODE
D'EMBAUCHE!**

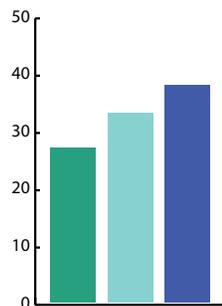
Milieu de travail et environnement

Milieu de travail et environnement

- 74 % des répondants travaillent pour un seul employeur, ce qui est comparable aux résultats de 2013 et de 2011.
- Quant à leurs milieux de travail principaux, les répondants indiquent ce qui suit :
 - 91 % travaillent en pratique clinique au sein d'un cabinet dentaire et 85 % des répondants parmi ce groupe travaillent en pratique générale.
 - 9 % travaillent en pratique spécialisée et la majorité de ces répondants ont indiqué qu'ils travaillaient dans des pratiques spécialisées en orthodontie (33 %) et en parodontie (32 %).



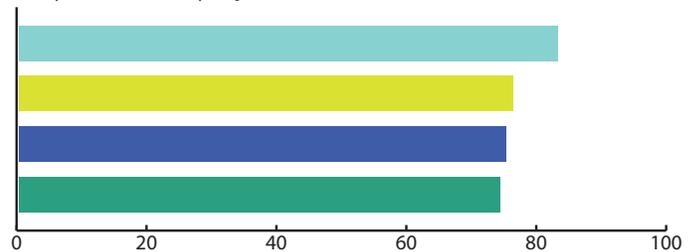
- 38 % des répondants ont un contrat écrit avec leur employeur. Le nombre d'hygiénistes dentaires ayant un contrat a augmenté depuis 2013 (33 %) et 2011 (27 %). Ces données représentent une tendance à la hausse de la ratification d'ententes contractuelles et formelles avec les employeurs.
- 36 % des répondants reçoivent un examen annuel du rendement, une augmentation depuis 2013 (34 %) et 2011 (31 %).
- La majorité des répondants qui collaborent avec d'autres professionnels le font avec des dentistes (93 %). Les hygiénistes dentaires collaborent aussi avec les denturologues (28 %), les médecins (25 %), les massothérapeutes (9 %) et les infirmières (8 %). Selon les données, il y a une tendance croissante vers la collaboration interprofessionnelle entre les hygiénistes dentaires et d'autres professionnels de la santé.



△ Pourcentage des répondants qui ont un contrat écrit

■ 2011 ■ 2013 ■ 2015

- Les répondants sont généralement très satisfaits de leur environnement de travail. Ils indiquent être surtout satisfaits des pratiques de lutte contre les infections (83 %), des relations avec leurs collègues et avec le personnel (76 %), de l'emplacement de leur lieu de travail (75 %) et de l'occasion d'exercer au plein potentiel de leur champ de pratique (74 %).
- Généralement, les répondants se sentent surtout valorisés par leurs clients (89 %), ensuite par leurs pairs (74 %) et par leurs employeurs (58 %).



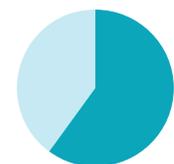
△ Satisfaction liée à l'environnement de travail

- pratiques de lutte contre les infections (83 %)
- l'emplacement de leur lieu de travail (75 %)
- relations avec leurs collègues et avec le personnel (76 %)
- l'occasion d'exercer au plein potentiel de leur champ de pratique (74 %)

- En réponse à la question concernant le processus de soins en hygiène dentaire, 91 % des répondants sont fortement d'accord ou d'accord qu'ils ont un pouvoir décisionnel quant à la mise en œuvre des services d'hygiène dentaire. Les répondants sont d'avis que leur pouvoir décisionnel est le moindre (60 %) quand il s'agit d'effectuer des renvois à d'autres professionnels de la santé.



sont fortement d'accord ou d'accord qu'ils ont un pouvoir décisionnel quant à la mise en œuvre des services d'hygiène dentaire



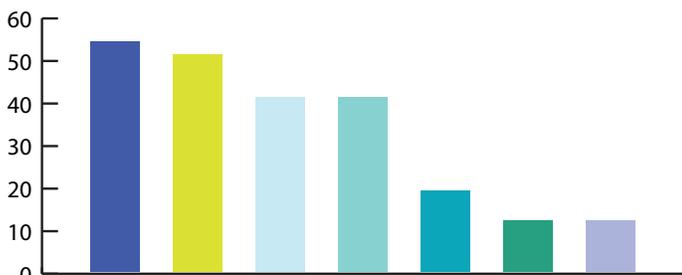
sont d'avis que leur pouvoir décisionnel est le moindre quand il s'agit d'effectuer des renvois à d'autres professionnels de la santé

- 56 % des répondants ont de l'influence sur les commandes de fournitures ou d'équipement d'hygiène dentaire, ou sont consultés à ce sujet.
- 29 % des répondants ont eu une blessure professionnelle ou un problème médical lié à leur travail à titre d'hygiéniste dentaire. Les blessures par piqûres d'aiguilles sont les problèmes médicaux liés au travail les plus souvent signalés (10 %).
- Les douleurs les plus souvent signalées sont celles au cou (65 %) et aux épaules (63 %), suivies par celles du bas du dos (49 %).
- Soixante-quinze pour cent (75 %) des répondants qui ont signalé une blessure ou un problème de santé ont noté une influence conséquente sur leur capacité à travailler. Cependant, 49 % de ces répondants ont signalé avoir continué de travailler malgré la blessure et la douleur.

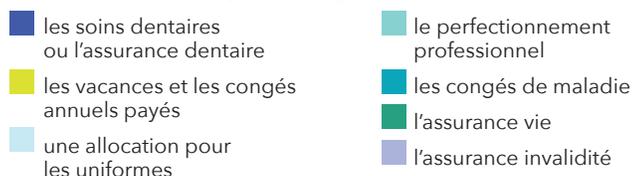
Avantages sociaux



- Les avantages sociaux les plus fréquemment signalés par les répondants sont les soins dentaires ou l'assurance dentaire (54 %), les vacances et les congés annuels payés (51 %), une allocation pour les uniformes (41 %), et le perfectionnement professionnel (41 %). Parmi les avantages sociaux les moins souvent signalés se trouvent les congés de maladie (19 %), l'assurance vie (12 %) et l'assurance invalidité (12 %).

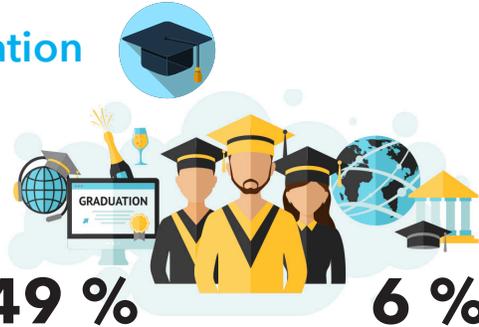


△ Benefits received by dental hygienists



- 79 % des répondants reçoivent des avantages sociaux, une amélioration depuis 2013 (77 %) et 2011 (69 %).
- Les répondants sont surtout insatisfaits des avantages sociaux qu'ils reçoivent (seulement 25 % déclarent en être très satisfaits ou satisfaits) et de leur salaire (46 %).

Éducation



49 %

répondants qui détiennent un diplôme conégial de deux ans en hygiène dentaire

6 %

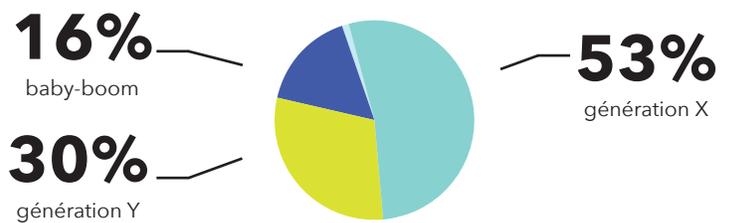
répondants qui détiennent un baccalauréat d'un programme de quatre ans en hygiène dentaire

- △ 41 % des hygiénistes dentaires ont fait une formation d'un an en soins dentaires en plus d'obtenir un diplôme collégial d'un programme d'un an en hygiène dentaire, ou ont fait un programme d'un an à l'université en plus d'obtenir un diplôme collégial d'un programme de deux ans en hygiène dentaire, ou ont obtenu un diplôme collégial d'un programme de trois ans en hygiène dentaire.

Écart de générations



La répartition générationnelle de la population observée est dominée par la génération X à 53 %, regroupant les personnes nées de 1962 à 1983. Elle est suivie par la génération Y à 30 %, regroupant les personnes nées de 1984 à 1993 et enfin suit la génération du baby-boom à 13 %, regroupant les personnes nées de 1945 à 1961.



Le sondage a aussi démontré des différences importantes entre les répondants plus jeunes (25 à 34 ans) et moins expérimentés (0 à 5 ans sur le marché du travail) et leurs homologues plus âgés et plus expérimentés (45 à 65 ans et étant sur le marché du travail depuis plus de 20 ans). Le bilan est analogue à celui de 2013. Les répondants dans la catégorie d'âge des 25 à 34 ans ont plus tendance à :

- travailler à temps plein en hygiène dentaire;
- travailler pour plus d'un employeur;
- souhaiter travailler un plus grand nombre d'heures par semaine à titre d'hygiéniste dentaire;
- être payés selon un taux horaire;
- avoir obtenu une hausse de salaire dans les deux dernières années.

Écart selon les provinces



- 54 % des répondants indiquent que les réglementations provinciales ne les empêchent pas d'exercer en tirant pleinement profit de la formation qu'ils ont acquise. Les services qui leur sont interdits d'offrir sont la plupart du temps la prescription de médicaments, la prescription de radiographies et l'administration d'anesthésie locale.

- Le taux horaire signalé par les répondants varie considérablement selon la province, allant de 52,95 \$ l'heure en Alberta, où le taux horaire est le plus élevé, à 31,10 \$ l'heure au Nouveau-Brunswick, où le taux horaire est le plus bas. Ces deux provinces avaient les taux horaires respectivement le plus haut et le plus bas sur l'échelle salariale de 2013 également.
- Le taux horaire a généralement augmenté uniformément dans l'ensemble des provinces et territoires, comparativement aux résultats de 2013.



△ L'Alberta présente le taux horaire le plus élevé, à 52,95 \$

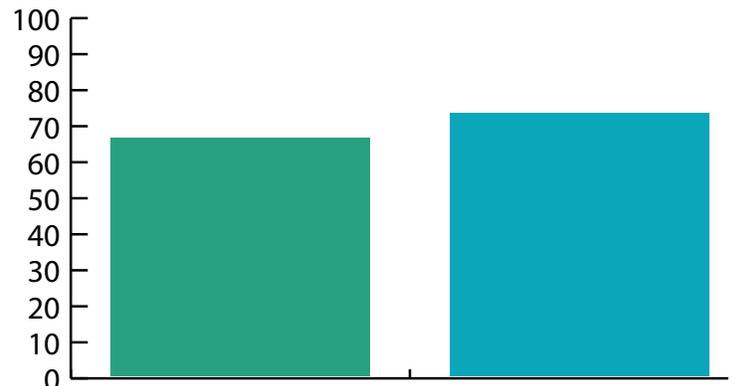


△ Le Nouveau-Brunswick a le taux horaire le plus bas, à 31,10 \$

Propriétaires de pratiques autonomes

- 75 % des pratiques autonomes sont relativement récentes; les propriétaires les exploitant depuis cinq ans ou moins. En 2013, 86 % des répondants signalaient avoir été propriétaires de leur pratique pour une durée de 0 à 5 ans.
- La plupart des pratiques autonomes sont des entreprises localisées dans un endroit fréquenté (50 %), suivies par des pratiques mobiles (44 %).

- Le taux de satisfaction des répondants lié à la pratique autonome semble être très élevé : 73 % d'entre eux ont signalé être satisfaits ou très satisfaits, selon une échelle de sept points, ce qui représente une hausse comparativement à 2013 (66 %).



△ Satisfaction concernant la pratique autonome

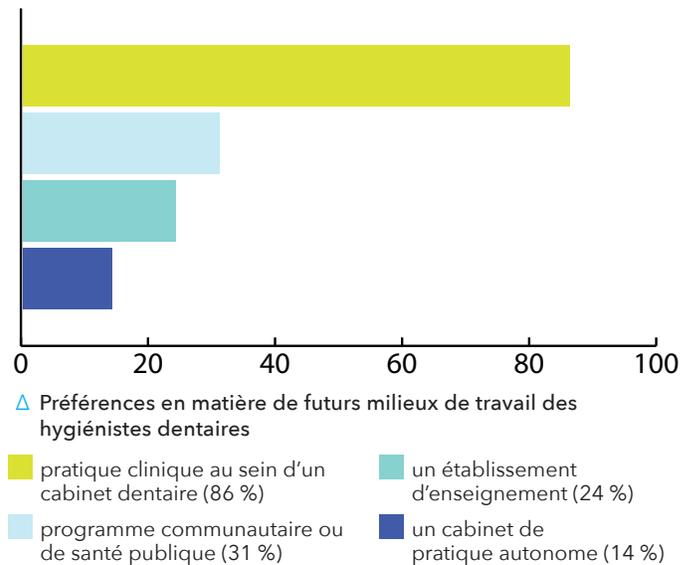
■ 2013 ■ 2015

- Les clients des praticiens autonomes comprennent les personnes qui ne peuvent pas fréquenter une clinique dentaire traditionnelle (58 %), celles qui n'ont aucune couverture d'assurance (41 %) et celles qui ont accès aux programmes de soins buccodentaires financés par le gouvernement (20 %).

- Les enjeux principaux auxquels font face les propriétaires de pratiques autonomes sont le manque de sensibilisation de la population et le besoin d'aide en matière de commercialisation de leur entreprise, le manque de soutien des régimes d'assurance de tierces parties et l'aide pour la facturation en ligne.

L'avenir

- Seulement 4,3 % des répondants prévoient quitter la profession dans les deux prochaines années, ce qui concorde avec les résultats de 2013 (5 %).
- 86 % des répondants qui prévoient exercer l'hygiène dentaire pour deux autres années ou plus aimeraient travailler en pratique clinique au sein d'un cabinet dentaire, aimeraient travailler au sein d'un programme communautaire ou de santé publique, 24 % dans un établissement d'enseignement et 14 % dans un cabinet de pratique autonome.
- 77 % des répondants pensent que l'économie de leur région demeurera la même. Les hygiénistes dentaires de la Saskatchewan sont les plus optimistes quant aux débouchés économiques de leur province.



Les professionnels en hygiène dentaire sont grandement déterminés à améliorer la santé buccodentaire et générale des Canadiens et des Canadiennes. Les répondants au sondage de 2015 ont été nombreux à faire des commentaires sur les enjeux concernant l'accès aux soins. L'ACHD est résolue à travailler avec tous les intervenants tant dans le secteur public que privé pour accroître les occasions de travail des hygiénistes dentaires dans des milieux de pratique innovateurs, tels que dans les hôpitaux et les centres de santé communautaire, ainsi que dans les villes, les collectivités rurales et dans le Nord. Ensemble, nous continuerons de faire avancer la profession.